









**Suivi d'opérations de processus sur
opérateur en SS4 dans une galerie
de mine durant des travaux
d'échantillonnage par martelage**

**Notice de poste
N°10**

Indice A

Version du :
06/12/2018

Empoussièremment attendu :	Emp<VLEP	
Niveau du risque amiante <i>(art. R4412-98 du Code du Travail) :</i>	<input type="checkbox"/> Niveau VLEP < 10 F/l <input type="checkbox"/> Niveau 1 < 100 F/l <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 2 < 6 000 F/l	Empoussièremment maximum attendu : 350 fibres /l

Moyen de protection collective	Equipement de Protection Individuel	
<ul style="list-style-type: none"> Installation de décontamination du personnel (UMD avec sas 5 et sas déchets) 	<p>Port obligatoire de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Combinaison catégorie 3 type 5 et 6 Masque complet à ventilation assistée Cartouche FFP3 Gants fins à usage unique Bottes <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">     </div>	 



Suivi d'opérations de processus sur opérateur en SS4 dans une galerie de mine durant des travaux d'échantillonnage par martelage

**Notice de poste
N°10**

Indice A

Version du :
06/12/2018

Phase de travail	Risques	Pictos	Mesure de protection
Préparation et vérification du matériel hors zone : <ul style="list-style-type: none"> S'assurer que tous les matériels nécessaires à l'intervention sont présents. Peignoir en attente pour ressortir Vérifier le débit de la pompe suivant INS DIAG 411 			Vérifier le matériel et ne rien oublier pour ne pas être obligé de ressortir
Habillage/entrée zone <ul style="list-style-type: none"> Entrée en zone suivant INS DIAG 709 			Respecter les prescriptions d'habillage, se faire contrôler
Pose matériel de prélèvement et filtres <ul style="list-style-type: none"> Pose, du matériel de prélèvement sur opérateur suivant INS DIAG 411 	Risque d'inhaler des fibres d'amiante		Port obligatoire des EPI Qualification interne. Formation SS4
Surveillance du processus <ul style="list-style-type: none"> Surveillance du matériel de prélèvement sur opérateur. Et des taches en cours 	Risque d'inhaler des fibres d'amiante		Port obligatoire des EPI Qualification interne. Formation SS4
Dépose matériel de prélèvement et filtres <ul style="list-style-type: none"> Dépose, du matériel de prélèvement sur opérateur suivant INS DIAG 411 	Risque d'inhaler des fibres d'amiante		Port obligatoire des EPI Qualification interne. Formation SS4



**Suivi d'opérations de processus sur
opérateur en SS4 dans une galerie
de mine durant des travaux
d'échantillonnage par martelage**

**Notice de poste
N°10**

Indice A

Version du :
06/12/2018

Sortie/Décontamination <ul style="list-style-type: none">Sortie de zone suivant INS DIAG 709	Risque d'inhaler des fibres d'amiante		Port obligatoire des EPI Qualification interne. Formation SS4
Gestion/Rangement du matériel	Risque d'avoir mal nettoyé le matériel et de contaminer les autres prélèvements et le véhicule		









Suivi d'opérations de processus sur opérateur en SS4 dans une galerie de mine durant des travaux d'échantillonnage par martelage

Notice de poste
N°10

Indice A

Version du :
06/12/2018

Rappel règles de décontamination de la personne						
ZONE « PROPRE »	Compartment 1	Compartment 2	Compartment 3	Compartment 4	Compartment 5	ZONE « SALE »
Se rhabiller, désinfecter le masque à l'aide de l'ingettes nettoyantes						
Compléter le registre de chantier	Se sécher avec une serviette et revêtir son peignoir en attente	Prendre une douche corporelle, doucher soigneusement le masque, enlever le filtre sous l'eau puis le jeter dans le sac à déchets.	Retirer la combinaison jetable, et les sous-vêtements, les déposer dans le sac à déchets prévu à cet effet.	Prendre une douche de décontamination tout habillé.		Décontamination par aspiration si nécessaire
Garder son APR en marche						
						
Rappel des règles de décontamination du masque						
ZONE « PROPRE »	COMP. 1	COMP. 2	COMP. 3	COMP. 4	COMP. 5	ZONE « SALE »
Nettoyer l'équipement complet (lingette, essuyage fin).		Arrêter l'APR et le nettoyer soigneusement, enlever le filtre sous l'eau puis le jeter dans le sac à déchets.				
 Garder son APR en marche						
<ul style="list-style-type: none"> • Les filtres sont changés à chaque vacation. • Ne jamais changer les filtres en zone « sale » ! • Utiliser uniquement des filtres neufs dans leur conditionnement d'origine. • Vérifier le marquage (le filtre doit être adapté au masque et porter la référence TMP3). • Les filtres doivent être jetés à chaque vacation, comme déchet amiante. 						



Suivi d'opérations de processus sur opérateur en SS4 dans une galerie de mine durant des travaux d'échantillonnage par martelage

Notice de poste
N°10

Indice A

Version du :
06/12/2018

Relationnel dans le poste de travail

Travail seul Travail en équipe Travail au contact du public

Travail en équipe avec du personnel extérieur au laboratoire

Déplacements liés au poste de travail

Horaires de travail du poste

Déplacement en VL de moins de 3 heures, si plus arrivé la veille.

Pause recommandée toute les 2 heures, boisson à la charge du laboratoire.

Pas d'alcool et pas de substances illicites.

Respect du code de la route, véhicule équipé d'un kit main libre et GPS

Horaires habituels : s'adapte à ceux du chantier.

En été les chantiers démarrent de bonnes heures pour éviter la chaleur.



Règles d'hygiène

Le préleveur ne doit ni boire, ni manger, ni fumer dans les zones de travail concernées (art. R4412-20 du Code du Travail).

Le préleveur doit se laver les mains avant d'aller boire ou manger.



Le préleveur ne doit pas porter des vêtements et des protections individuelles souillées en dehors des zones de travail.

Le préleveur doit respecter la procédure de décontamination amiante.

En cas d'accident



Avisé par la médecine du travail :

Visa du personnel :